

Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France

Le mercredi 18 octobre 2023



Les permanences de l'Architecte des Bâtiments de France rencontrent toujours un grand succès.

Elles permettent un échange direct qui se conclue quasiment systématiquement de façon satisfaisante.

Si vous avez un projet d'aménagement, d'extension ou de construction, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie pour cette session.

Infos pratiques

De 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous.

Créneau de 30 minutes

Contact

Mairie de Boisemont

Tél. 01 34 42 34 98

Mail: mairie@ville-boisemont.fr